



RÉNOVER,
CONSTRUIRE,
AMÉNAGER.

Communiqué de presse

ARTIBAT 2025 : le groupement TOUT FAIRE prend le parti des artisans du bâtiment et illustre le poids des réglementations qui pèse sur leur quotidien à travers sa campagne « Hors Normes ».

À l'occasion du salon **ARTIBAT**, rendez-vous incontournable du secteur du bâtiment qui se tiendra à Rennes du 22 au 24 octobre, **TOUT FAIRE réaffirme son engagement aux côtés des artisans du bâtiment** en dévoilant une campagne inédite : **“HORS NORMES”**, qui met en lumière la résilience et l'engagement quotidien des professionnels du bâtiment face à la complexité normative et réglementaire.

Un contexte lourd pour les artisans

DISPOSITIF D'AIDE À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE, ACCESSIBLE SOUS CONDITIONS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIVES. CERTAINES AIDES, SOUMIS À DES AUDITS RÉGULIERS ET À UN RENOUVELLEMENT PÉRIODIQUE, RE2020 : RÉGLEMENTATION INTÉGRANT DES EXIGENCES DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE, CARBONE ET CONFORT D'ÉTÉ. DPE : DIAGNOSTIC ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS, UTILISÉ COMME RÉFÉRENCE DANS DE NOMBREUX PROJETS. AUDIT ÉNERGÉTIQUE : ÉVALUATION GLOBALE. REP BÂTIMENT : NOUVELLE FILIÈRE À RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DU PRODUCTEUR, INTRODUIT À CHANTIER. FACTURES ÉLECTRONIQUES : OBLIGATION PROGRESSIVE DE FACTURATION ÉLECTRONIQUE POUR LES ARTISANS À PARTIR 2024 ET 2026. ACCESSIBILITÉ PMR : APPLICATION DES NORMES D'ACCESSIBILITÉ POUR LES PERSONNES À MOUVEMENT RÉDUIT ET PARASISMIQUES. RÉGLEMENTATIONS TECHNIQUES APPLICABLES SELON LA NATURE ET LA LOCALISATION DES TRAVAUX. LES RÈGLES DE L'ART : OBLIGATION DE RESPECTER LES RÈGLES DE L'ART EN VIGUEUR. RÉGIME FISCAL DES TRAVAUX D'ÉNERGIE : OBLIGATION D'ÊTRE ASSURÉ PAR UNE ASSURANCE DÉCLARATIVE. CERTAINES ADMINISTRATIVES PEUVENT ÊTRE REQUISES AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS. FORMATIONS OBLIGATOIRES : OBLIGATIONS LIÉES À LA GESTION DU PERSONNEL : OBLIGATIONS LIÉES À LA GESTION DES DÉCHETS : REGISTRE DES DÉCHETS, DE LEUR DESTINATION ET DES JUSTIFICATIFS ASSOCIÉS. BRUIT ET NUISANCES DE CHANTIER : RESPECT DES NIVEAUX PERMIS ET DES ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX/LOCALES. PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ : RESPECT DES PÉRIODES DE PROTECTION ET PRISE EN COMPTE DES ZONES CLASSÉES. RÉGLEMENTATION THERMIQUE DES EXTENSIONS : TOUTE EXTENSION DOIT ÊTRE EN CONFORMITÉ AVEC LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE. AFFICHAGE OBLIGATOIRE SUR CHANTIER : PANNEAU MENTIONNANT LES AUTRES TRAVAUX EN COURS, LA REPRISE, ET LES ASSURANCES. RESPONSABILITÉ PÉNALE DU CHEF D'ENTREPRISE : EN CAS D'ACCIDENT OU DE NON-CONFORMITÉ.

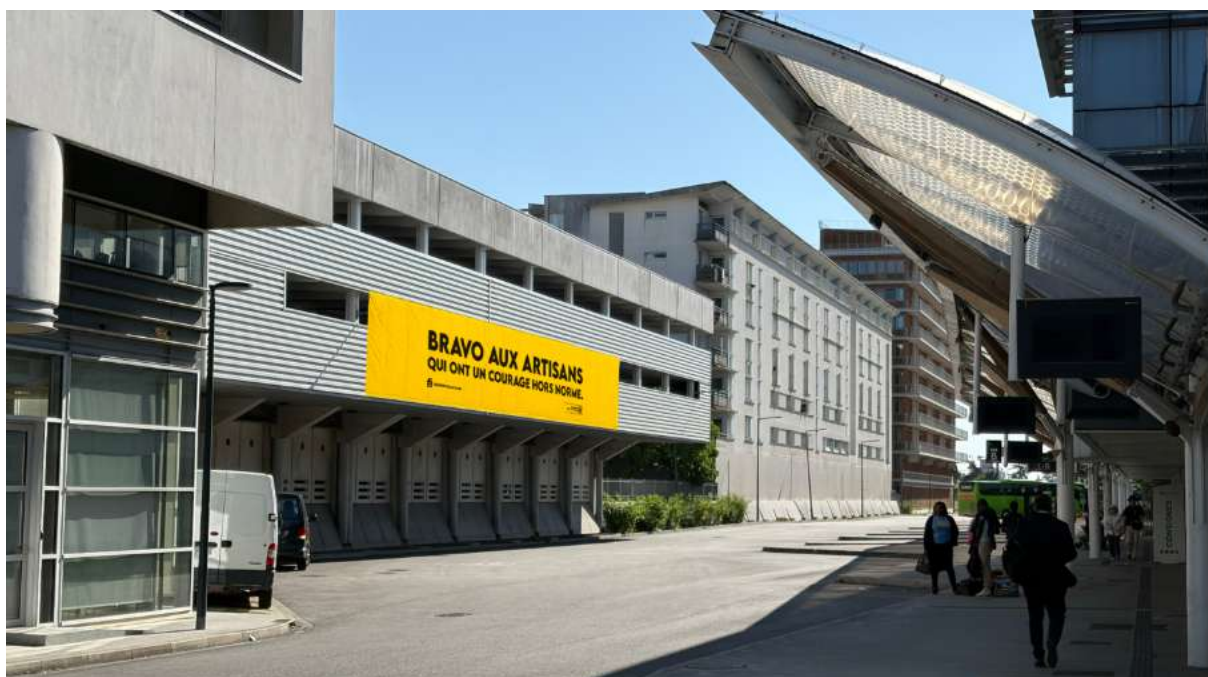
BRAVO AUX ARTISANS
QUI FONT FACE À TOUTES CES RÉGLEMENTATIONS.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes et ont alerté les équipes de TOUT FAIRE. Selon le baromètre CAPEB portant sur l'année 2024, **41 % des artisans** du bâtiment déclarent que la charge administrative est une source de stress. La charge administrative est la troisième source de stress, au même niveau que le poids des responsabilités (42%) et juste derrière la charge de travail (45%).

Cette thématique ne cesse de progresser dans la hiérarchie des sources de stress. Cette année, le poids de l'administratif est même passé devant les

contraintes de délais (35%) ou le manque de visibilité sur l'avenir (38%), qui sont pourtant au cœur du quotidien des artisans.

Toujours selon le baromètre CAPEB, le volet juridique est celui pour lequel les artisans sont les plus nombreux à souhaiter être accompagnés (42%), très loin devant le volet commercial (20%). Malgré ce poids réglementaire, les artisans continuent chaque jour à construire, rénover et aménager. TOUT FAIRE a souhaité leur rendre hommage à travers une campagne à la hauteur de leur engagement.



TOUT FAIRE lance sa campagne “HORS NORMES” : un parcours à travers le quotidien administratif des artisans.



Avec “HORS NORMES”, TOUT FAIRE propose pour la première fois une **campagne qui met en lumière la réalité normative** des artisans. Pour illustrer la lourdeur de la charge qui pèse sur les professionnels, TOUT FAIRE a fait le choix rupturiste d'un pavé de texte dense et austère, à l'image des textes réglementaires souvent peu engageants.

Concrètement, le dispositif prend vie tout au long du parcours des visiteurs pour se rendre au salon ARTIBAT :

- **Dès la gare de Rennes** : une bâche grand format, un camion, des triporteurs et une distribution de flyers pour accueillir les artisans à cet endroit stratégique.
- **Sur le trajet vers le Parc des expositions** : une bâche au-dessus de la voie express et un camion en itinérance.
- **À l'arrivée et directement sur le salon** : un tapis de 10m de long et un balisage Vauban, un affichage digital XXL, des palissades et une distribution de flyers et goodies renforcent l'expérience.

Sur tous les supports de communication, un **QR code** redirige vers une page web dédiée et invite les artisans à s'exprimer librement sur ce qui les pèse au quotidien.

Comprendre, soutenir et accompagner les artisans du bâtiment



Interpellé par la charge mentale qui pèse sur les artisans, TOUT FAIRE s'engage à renforcer encore son soutien à leur égard.

Tout d'abord, une **grande étude** sera lancée courant 2026 afin de poursuivre la démarche et prendre le pouls de la charge mentale des artisans avec un focus particulier sur le thème des normes et lourdeurs administratives. L'objectif, c'est de toujours mieux les comprendre et les accompagner au quotidien.

TOUT FAIRE prépare également de prochains épisodes de son programme **“C'est du Pro”**, la série dédiée à l'accompagnement des artisans, qui seront consacrés au sujet des normes afin d'expliquer et apporter des solutions opérationnelles.

L'objectif n'est pas de boycotter ou de dénoncer les réglementations, mais de mieux comprendre comment **réduire la charge mentale** qu'elles entraînent, afin de permettre aux artisans de se concentrer sur leur cœur de métier.

“Chez TOUT FAIRE, nous accompagnons les artisans chaque jour depuis plus de 35 ans, nous les guidons et les conseillons dans nos 460 points de vente. Nous aimons nos artisans et nous leur faisons savoir. À travers cette campagne, nous voulons rappeler que derrière chaque chantier, il y a des hommes et des femmes qui doivent composer avec des contraintes

administratives toujours plus lourdes et changeantes, sans jamais renoncer à leur mission essentielle : construire et rénover. Notre rôle, c'est de leur donner la parole et de leur apporter des solutions. Les normes sont essentielles pour faire évoluer les pratiques et les rendre plus vertueuses, cependant leur volume est considérable et trop lourd à affronter pour les artisans", souligne Charles Gaël Chaloyard, Directeur Général du groupement TOUT FAIRE.

À propos de Tout Faire® : [Tout Faire](#) est le 1^{er} groupement d'indépendants de négoce en matériaux de construction avec un réseau de plus de 280 adhérents et 460 points de vente partout en France et en Belgique. Ce sont ainsi 4 000 passionnés qui proposent expertise, conseils et services de qualité, dans le cadre de relations de confiance avec leurs clients de proximité. Tout Faire a réalisé un chiffre d'affaires de 1,51 milliards d'euros en 2023. Son réseau est fondé sur des valeurs d'entraide, d'échange, de transparence, et d'authenticité